



REPARTITION DES COMMISSIONS



Le Président du S.A.E. est membre de droit dans chaque commission

| | |
|------------------------------------|--|
| Pots et produits de nourrissage | J.- N. Vavasseur et J.- Y. Botineau |
| Rucher - école | animation par une équipe tournante. |
| Forfait apicole | J.- N. Vavasseur. |
| Groupement d'achat | J.- P.Boucher et J.- N. Vavasseur |
| Travaux au rucher - école | A. Bouche, J.- Y. Botineau, J.- P.Boucher, P. Fiquet et J. Philibert. |
| Bulletin des apiculteurs de l'Eure | J.- P. Boucher, R. Garnier, P.Olivier, R. Lopez, Etienne Minot et J.- N. Vavasseur . |
| Animation | J.- Y. Botineau, A. Bouche, R. Garnier, R. Lopez, et J.- N. Vavasseur |
| Diffusion | M. Ambroise, J. Caron, B. Daque et P. Olivier, |

Dates à retenir

| | |
|-----------------------------------|--|
| Vendredi 20 avril 2007 | Distribution de graines espace fleuri au Rucher-Ecole |
| Samedi 21 avril 2007 | - Journée de Vulgarisation - Suite distribution de graines au Mont Vernon |
| Jeudi 24 mai 2007 | Regroupement des stagiaires élevage de Reines 2006 |
| Vendredi 25 et Samedi 26 mai 2007 | Stage d'élevage de reines 2007 au Rucher-école |
| Samedi 26 mai 2007 | Commande des produits de traitement (date limite) |
| Samedi 2 juin 2007 | Suite stage d'élevage de reines 2007 au Rucher-école |
| Samedi 2 Juin 2007 | Rétrocession des produits de traitement |
| Vendredi 13 juillet 2007 | Date limite de commande de sirop |
| Mercredi 8 au 12 août 2007 | Animation apicole au Musée du Terroir de Conches |
| Dimanche 26 août 2007 | Distribution de sirop |
| Samedi 8 septembre 2007 | Date limite de commande de candi |
| Samedi 6 octobre 2007 | Assemblée Générale S.A.E. et G.D.S.A. à CONCHES |
| Samedi 20 octobre 2007 | Distribution de candi |

BULLETIN DES APICULTEURS DE L'EURE



*Syndicat d'Apiculture
de l'Eure*
<http://sa27.free.fr>



*Groupement de Défense
Sanitaire des Abeilles*
<http://gdsa27.free.fr>

**BULLETIN GRATUIT
A L'INTENTION DES ADHERENTS**

Avril 2007 - N° 15



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 OCTOBRE 2006

Présidents d'honneur :

Julien ANDRES, Michel BAREIX

Membres d'honneur :

Françoise BIMONT, Pierre MARC, Bernard TREPAS

Président :

Jean-Pierre CRIAUD

30 rue du Bois Fromont - 27180 NEUVILLE-CLAVILLE - Tél : 02 32 34 05 55 - E-mail : jpcriaud@wanadoo.fr

Vices Président :

René GARNIER

5 Chemin de Saint Mauxe - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 08 68 - E-mail : renegarnier@tiscali.fr

Jean-Noël VAVASSEUR

5 rue de la Chapelle - 27930 SAINT LUC - Tél : 02 32 37 93 04 - E-mail : jn.vasseur@wanadoo.fr

Trésorier :

Serge ROULLEAU

14 rue Noufflard - 27400 LOUVIERS - Tél : 06 84 49 77 20

Secrétaire :

Patrick OLIVIER

4 rue du Bout Lucas - 27630 ECOS - Tél : 02 32 52 01 06

Secrétaire adjoint :

Jacques PHILIBERT

20 rue de l'Eglise - 27930 EMALLEVILLE - Tél : 02 32 34 71 69 - E-mail : jacquesphilibert@orange.fr

Membres :

Jean-Yves BOTINEAU

2 impasse des Charmilles - 27220 LA BOISSIERE - Tél : 02 32 36 53 68

Jean-Pierre BOUCHER

La Mare Bechet - 27110 BERENGEVILLE la CAMPAGNE - Tél : 02 32 34 32 76 - E-mail : zab.boucher@wanadoo.fr

Bernard DAQUE

12 rue de Seine - 27940 PORTMORT - Tél : 02 32 52 08 04 - E-mail : bernarddaque@hotmail.com

Philippe FIQUET

Route de Beauvais - 27190 ORMES - Tél : 02 32 35 48 56 - E-mail : fiquetphilippe@wanadoo.fr

Régine MAISIÈRE

15 route de Pont de l'Arche - 27400 SURTAUVILLE - Tél : 02 32 50 70 36 - E-mail : rmaisiere@free.fr

Etienne MINOT

5 chemin de la Fonderie - 27220 L'HABIT - Tél : 02 32 37 29 55 - E-mail : e2mtechnologies@wanadoo.fr

Vérificateurs

aux comptes :

Jean CARON

100 rue des Vignes du Val - 27700 TOSNY - Tél : 02 32 54 40 49

Jacques LE GOFF

1 rue de la Grande Sente - 27950 ST PIERRE D'AUTILS - Tél : 02 32 53 06 57 - E-mail : jslegoff@aol.com



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 OCTOBRE 2006

Président :

René GARNIER

5 Chemin de Saint Mauxe - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 08 68 - E-mail : renegarnier@tiscali.fr

Vice Président :

Jean-Pierre CRIAUD

30 rue du Bois Fromont - 27180 NEUVILLE-CLAVILLE - Tél : 02 32 34 05 55 - E-mail : jpcriaud@wanadoo.fr

Trésorier :

Marcel FERMANEL

3 rue Gibelmare - 27110 IVILLE - Tél : 02 32 35 25 41 - E-mail : marcel.fermanel@wanadoo.fr

Secrétaire :

Raphaël LOPEZ

6 Sente des Sérants - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 78 70 - E-mail : raphlop@free.fr

Secrétaire adjoint :

Jean BIRRE

13 rue des Saules - 27950 SAINT JUST - Tél : 02 32 52 36 41 - E-mail : jean.birre@wanadoo.fr

Membres :

Henri ALEXANDRE

5 rue des Moulins - 27200 VERNON - Tél : 02 32 51 59 07

Martine AMBROISE

10 rue du Rucher - 27370 VRAIVILLE - E-mail : martineambroise@wanadoo.fr

André BOUCHE

10 côte de Montaure - 27400 MONTAURE - Tél : 02 32 50 60 27

Jean CARON

100 rue des Vignes du Val - 27700 TOSNY - Tél : 02 32 54 40 49

Claude CHAUVELOT

6 rue du château - 27000 EVREUX - Tél : 06 86 58 13 48

Bernard DAQUE

12 rue de Seine - 27940 PORTMORT - Tél : 02 32 52 08 04 - E-mail : bernarddaque@hotmail.com

Patrick OLIVIER

4 rue du Bout Lucas - 27630 ECOS - Tél : 02 32 52 01 06

Vérificateurs

aux comptes :

Philippe FIQUET

Route de Beauvais - 27190 ORMES - Tél : 02 32 35 48 56 - E-mail : fiquetphilippe@wanadoo.fr

Jacques LE GOFF

1 rue de la Grande Sente - 27950 ST PIERRE D'AUTILS - Tél : 02 32 53 06 57 - E-mail : jslegoff@aol.com



Association de Sauvegarde du Patrimoine Apicole



LE MOT DES PRESIDENTS

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 2 FEVRIER 2007

ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI A SUIVI

Ordre du jour : Admission de nouveaux adhérents
Rapport moral et d'orientation
Rapport financier
Elections

Le président demande au Conseil d'Administration, conformément aux statuts, de donner son accord pour accepter les nouvelles adhésions. Accepté à l'unanimité.

Le rapport moral et d'orientation est présenté par le président. Le but de l'ASPA est triple :
1/ Collecter tout matériel apicole témoin de l'histoire de l'apiculture afin d'en éviter la destruction.
2/ Honorer la convention qui a été signée avec la Communauté de communes de Conches et maintenir la bonne présentation de « l'espace apicole » du musée du terroir.
3 Assurer les animations qui nous sont demandées .
La collecte d'objet est calme, mais cela est préférable car nous aurions des problèmes de stockage. Une ancienne pipe d'apiculteur (type bouffarde) serait cependant la bienvenue.

En 2006 une animation a été réalisée par A. Bouche et R. Garnier du 9 au 13 août. Une lettre de M. Gobert adjoint au Maire de Conches, chargé des affaires culturelles, atteste du succès de cette animation.
Cette prestation nous est demandée à nouveau en 2007, probablement pendant la 2^{ème} semaine d'août. A. Bouche et R. Garnier l'assureront.
Une journée d'animation pour l'ensemble du musée est prévue le dimanche 25 juin. André Bouche peut y être. René Garnier ne pourra pas.

Le trésorier présente les comptes de l'association qui sont en équilibre.
La cotisation pour 2007 est maintenue à 10€.

Les élections au Conseil d'Administration :

Deux membres sont sortants : Antoinette Chauvelot et René Garnier
Sont élus ou réélus par 11 voix: André Bouche, René Garnier, Thierry Garnier, Christine Goudout, Claudine Lopez Roynel, Raphaël Lopez.

L'Assemblée Générale est close. Le Conseil d'Administration se réunit pour élire le Bureau.

La secrétaire : Marthe Eloy

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02-02-2007

Président: GARNIER René - Vice-président : GARNIER Thierry - Secrétaire : ELOY Marthe - Trésorier : LOPEZ Raphaël - Membres : BOUCHE André, CHAUVELOT Claude, GOUDOUT Christine, LOPEZ ROYNEL Claudine.

Notre modeste bulletin va paraître au moment où le destin des français va se jouer.

Nous sentons bien comme la fonction de Président est importante.

Etre Président implique de s'entourer de collaborateurs compétents, d'écouter, de se concerter, de se documenter, et enfin de **tracer le chemin**.
A notre petit niveau la démarche est la même.

Outre la gestion du quotidien, nous devons, actuellement, tenter de répondre à la grande inquiétude des apiculteurs face aux mortalités hivernales importantes d'abeilles.

Certains ruchers, hors de notre département, ont été anéantis totalement pendant l'hiver précédent. **C'est dramatique !** Qu'en sera-t-il cet hiver ? Serons nous indemnes dans l'Eure ?
La moyenne des mortalités hivernales dans notre département est de 15% alors qu'elle devrait être inférieure à 10%.

Les rapports de l'**A.F.S.S.A de Sophia Antipolis** et de l'**Unité Entomologique de Gembloux en Belgique** arrivent aux mêmes conclusions :

La principale cause de mortalité des colonies est : la Varroase et toutes ses conséquences.

Les pesticides, les variations climatiques, les loques et nosémoses, le frelon asiatique, etc. sont des phénomènes aggravants, souvent non négligeables, mais ne nous leurrons pas, **la priorité reste bien la lutte contre le varroa.**

Le bon chemin est de traiter la varroase avec rigueur.

Faire ce qu'il faut..... juste ce qu'il faut..... quand il faut.

Le Plan sanitaire d'élevage vous donne toutes les indications pour ce faire (notre bulletin de janvier 2007).

Selon les expertises, nous disposons, en 2007, d'un produit efficace à 99% s' il est bien positionné : l'APIVAR.

En outre, Ce produit offre l'avantage de ne pas laisser de résidus quantifiables dans les cires et les produits de la ruche (*cette publicité est gratuite, seul, l'intérêt de l'apiculture nous oblige*)

Ne nous laissons pas séduire par toutes sortes de recettes ou de combines.

Ne nous trompons pas de cible

Nos abeilles méritent que l'on soit sérieux ; Leur destin est entre nos mains.

Vos Présidents vous demandent de prendre ce chemin là !

Bonne saison apicole 2007

Le Président du SAE

Le Président du GDSA



QUESTIONNAIRE MIEL 2000/2006

RESULTATS ET COMMENTAIRES

L'enquête 2006 porte sur 1160 ruches. 104 apiculteurs ont répondu à l'enquête

RENDEMENT PAR RUCHE ET EVOLUTION

| | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 | 2000 |
|--------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Kg/ RUCHE | 22.3 | 19.4 | 19.5 | 19.2 | 21,9 | 24 | 17,3 |

RENDEMENT PAR REGION NATURELLE

| ZONE | REGION NATURELLE | RDT MOYEN | | | NBRE RUCHE | | |
|------|-------------------|-----------|------|------|------------|------|------|
| | | 2004 | 2005 | 2006 | 2004 | 2005 | 2006 |
| 1 | LIEUVIN - ROUMOIS | 15,8 | 17,7 | 13,2 | 76 | 188 | 185 |
| 2 | PAYS D'OUCHÉ | 9 | 18,8 | 17,6 | 33 | 160 | 69 |
| 3 | PLATEAU ST ANDRE | 19,3 | 20,4 | 24,9 | 94 | 126 | 236 |
| 4 | VEXIN -MADRIE | 20,9 | 19,5 | 20,5 | 256 | 195 | 285 |
| 5 | PLATEAU NEUBOURG | 21,6 | 20,1 | 26,7 | 281 | 265 | 223 |

EFFET ENVIRONNEMENT

| SITUATION RUCHER | RDT/RUCHE | | | NBRE RUCHE | | |
|------------------|-----------|------|------|------------|------|------|
| | 2004 | 2005 | 2006 | 2004 | 2005 | 2006 |
| FORET | 22,5 | 20,6 | 25,5 | 72 | 79 | 119 |
| VALLEE | 22,6 | 16,4 | 21,5 | 288 | 162 | 228 |
| VILLE-VILLAGE | 25,8 | 20,4 | 21,1 | 35 | 172 | 100 |
| BOIS EN PLAINE | 18,9 | 16,2 | 21,6 | 403 | 248 | 497 |
| DIVERS | | | | 117 | 316 | 216 |

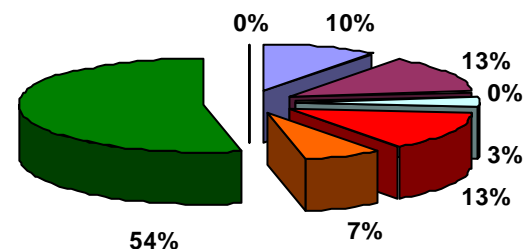
LE SUIVI SANITAIRE



Les chiffres du suivi sanitaire en 2006.

- 30 interventions effectuées
- 9 agents sanitaires impliqués
- 1441 km parcourus
- 22 ruchers concernés pour 262 ruches
- 9 ruchers visités dans le cadre d'un SMRC
 - 120 ruches visitées
 - 14 ruches atteintes de loque américaine, 5 foyers loqueux
 - 5 prélèvements positifs
 - 4 traitements et transvasements
 - 4 colonies détruites

2006 : 30 VS



- Dépl.
- Vis. Ponct.
- Vis. Ciblée
- Cart. Past.
- Vente
- Rucher Aband.
- SMRC
- Réseau Prosp.

En 2005, 78 visites sanitaires ont été effectuées. Si l'on retire celles effectuées dans le cadre du réseau prospectif, soit 20 visites, nous arrivons à un total de 58 visites, le double de celles de 2006. Pourquoi une baisse de moitié de visites sanitaires, nous n'avons pas la réponse. En tout état de cause, la part réservée au SMRC reste constante dans les deux cas, soit 54 %. La Loque Américaine est donc et sera toujours présente. A noter, en 2006, l'arrivée des visites pour rucher abandonné, un grand espoir pour ceux qui prêchaient dans ce sens.



PREFECTURE DE L'EURE



Direction départementale
des services vétérinaires de
l'Eure

Service santé animale

14, rue du Dr Michel Baudoux
27 023 Evreux Cedex
Dossier suivi par : E. VINCENT

Tél. : 02 32 39 83 15
Fax : 02 32 31 29 97

Mél : ddsv27@agriculture.gouv.fr



AVIS AUX PROPRIETAIRES OU DETENTEURS DE RUCHES

AFFICHAGE EN MAIRIE

Objet : Communiqué APICULTURE

Evreux, le 21 mars 2007

La Direction Départementale des Services Vétérinaires de l'Eure communique :

Dans le cadre de la surveillance sanitaire des abeilles et du miel, en application des dispositions de l'Arrêté Ministériel du 1^{er} juin 2006 modifiant l'arrêté du 11 août 1980 relatif à la lutte contre les maladies réputées contagieuses des abeilles :

1 – TOUT PROPRIETAIRE OU DETENTEUR DE RUCHES EST TENU DE DECLARER L'EMPLACEMENT DE SES RUCHES AU PREFET du département de son lieu de domicile

Pour le département de l'Eure : Direction Départementale des Services Vétérinaires, 14 rue du Dr Michel Baudoux - 27023 EVREUX cedex.

Depuis 2006, cette déclaration devient pérenne et non plus annuelle.

2 – TOUT CHANGEMENT NOTABLE D'UN RUCHER (CESSATION, VENTE, REPRISE, DEPLACEMENT) DOIT ETRE SIGNALE A LA DDSV.

Le formulaire de déclaration d'emplacement de rucher est à demander à la DDSV : contacter M. VINCENT Eric, tél : 02 32 39 83 15.

Un récépissé de déclaration sera délivré aux intéressés.



3 - Tout rucher doit être immatriculé par un numéro à 6 chiffres délivré par la DDSV. Ce numéro doit être affiché en chiffres de 8 cm par pancarte ou de 3 cm sur les ruches (article 13 de ce même arrêté).

4 - Tout rucher abandonné doit être signalé au Maire de la Commune.

5 - Pour tout achat, vente ou déplacement de ruche, ruchette ou essaim, un certificat sanitaire délivré par la DDSV est obligatoire en cas de changement de département ou de transhumance. Il est recommandé pour les déplacements à l'intérieur du département. La visite sanitaire afférente au déplacement est pris en charge par la DDSV.

Le devoir de chaque apiculteur est de vérifier la présence de cet affichage en mairie.

TRAITEMENT VARROAS AUTOMNE 2005

| | Nbre Ruches | % Ruches | Rdt (Kg) |
|-----|-------------|----------|----------|
| oui | 1049 | 90% | 22,9 |
| non | 111 | 10% | 17,1 |

TRAITEMENT VARROAS PRINTEMPS 2006

| | Nbre Ruches | % Ruches | Rdt (Kg) |
|-----|-------------|----------|----------|
| oui | 323 | 28% | 17,3 |
| non | 839 | 72% | 24,2 |

NOURRISEMENT AUTOMNE 2005

| | Nbre Ruches | % Ruches | Rdt (Kg) |
|-----|-------------|----------|----------|
| oui | 820 | 71% | 24,2 |
| non | 340 | 29% | 17,8 |

NOURRISEMENT PRINTEMPS 2006

| | Nbre Ruches | % Ruches | Rdt (Kg) |
|-----|-------------|----------|----------|
| oui | 540 | 53% | 24 |
| non | 620 | 47% | 20,9 |

EVOLUTION

| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Mortalités de reines inexplicables | 25 | 25 | 30 | 45 | 45 | 27 |
| % de colonies mortes en sortie hiver | 12% | 12% | 20% | 16% | 20% | 14% |
| % ruches équipées de plateaux grillagés | / | 30 | 45 | 46 | 55 | 66% |
| Nombre d'essaims sauvés | / | 291 | 380 | 337 | 395 | 323 |
| Marquage reines | 10% | 10% | 12% | 10% | 5% | 28% |
| Pourcentage ruches traitées varroas au printemps | / | 50% | 50% | 49% | 33% | 28% |

CONCLUSION

Année satisfaisante grâce à un excellent mois de juin. Le rendement des secteurs ouest Roumois-Lieuvain-Pays d'Ouche sont nettement inférieurs, mais sans explication plausible. L'effet environnement du rucher est peu marqué, avec un petit plus pour la forêt. Concernant les traitements varroas en automne, il y a encore 10% de ruches non-traitées. Comme tous les ans, il y a une forte pénalité rendement sur ces ruches. A l'inverse ce sont les traitements de printemps qui pénalisent les rendements. Ceci s'observe tous les ans depuis le début de cette enquête (2001). Le traitement de printemps systématique est donc à proscrire. Les nourrissements d'automne et de printemps ont été positifs sur le rendement. Le pourcentage des colonies mortes en sortie d'hiver, début printemps est de 14%. Ce chiffre est en baisse par rapport aux années récentes. Notons qu'une mortalité acceptable ne devrait pas dépasser 10%. Grâce au stage d'élevage de reines (mai 2006 au Rucher Ecole), le nombre d'apiculteurs ayant pratiqué le marquage de reines est nettement en augmentation. Logique, mais cela fait plaisir aux organisateurs. Enfin, 50% des apiculteurs ayant répondu à l'enquête avaient une jachère fleurie dans un rayon de 2-3kms de leur rucher.



RUCHER ECOLE

PROGRAMME TRAVAIL 2007

| Date | Thème |
|---------------------|---|
| Samedi 28 Avril | Pose des hausses et contrôle de l'état des cadres |
| Samedi 12 Mai | Contrôle des hausses . Pose des cadres à bâtir . |
| Samedi 19 Mai | Récolte miel de printemps . Faire un essaim artificiel et suite de la préparation de l'élevage de reine |
| Samedi 09 juin | 2 ^e récolte de printemps |
| Samedi 23 Juin | Faire un paquet d'abeilles , pourquoi , comment . Contrôle des hausses |
| Samedi 21 juillet | Récolte d'été |
| Samedi 04 Août | Traitement varroas . 1 ^{er} nourrissage |
| Samedi 25 Août | Contrôle des chutes de varroas , 2 ^e nourrissage |
| Samedi 8 septembre | Contrôle des chutes de varroas , 3 ^e nourrissage . Entretien du matériel |
| Samedi 15 septembre | Bilan de la saison avec toute l'équipe d'animation |

Les conditions climatiques peuvent modifier les programmes initialement prévus.

RESEAU DES AGENTS SANITAIRES



| Agent Sanitaire | Téléphone | E-mail | Canton |
|----------------------|----------------|----------------------------|--|
| Platel Claude | 02 32 42 64 64 | | Canton de Beuzeville, Pont Audemer, Cormeilles, Saint Georges du Vièvre, Thiberville |
| Lajoie Henri | 02 35 87 72 05 | | |
| Leglorion Martial | 02 32 44 31 60 | | Canton de Broglie, Beaumesnil, Bernay Ouest, Bernay Est, Beaumont le Roger |
| Fermanel Marcel | 02 32 35 25 41 | marcel.fermanel@wanadoo.fr | |
| Lajoie Henri | 02 35 87 72 05 | | Canton de Bourgheroulde, Monfort sur Risle, Brionne, Routot , Amfreville la Campagne |
| Menier JeanJean | 02 32 43 11 76 | Jean.j.menier@orange.fr | |
| Chauvelot Claude | 06 86 58 13 48 | | Canton de Rugles, Conches, Evreux ouest |
| Galus michel | 02 32 60 26 92 | michelgalus@hotmail.com | |
| Bouche André | 02 32 50 60 27 | | Canton de Val de Reuil, Pont de l'Arche, Louviers Nord et Sud |
| Maisière Régine | 02 32 50 70 36 | rmaisiere@free.fr | |
| Chauvelot Claude | 06 86 58 13 48 | | Canton Le Neubourg, Evreux Nord |
| Criaud Jean-Pierre | 02 32 34 05 55 | jpcriaud@wanadoo.fr | |
| Roy Claude | 02 32 29 71 29 | | Canton de Verneuil sur Avre, Nonancourt, Breteuil, Damville |
| Chauvelot Claude | 06 86 58 13 48 | | |
| Purson René | 02 32 36 77 84 | | Canton de Saint André de l' Eure, Evreux Sud, Evreux Est |
| Botineau Jean-Yves | 02 32 36 53 68 | | |
| Caron Jean | 02 32 54 40 49 | | Gaillon, Les Andelys |
| Birre Jean | 02 32 52 36 41 | Jean.birre@wanadoo.fr | |
| Garnier René | 02 32 51 08 68 | renegarnier@tiscali.fr | Canton de Fleury sur Andelle, Lyons la Forêt, Etrépagny, Gisors |
| Daque Bernard | 02 32 52 08 04 | bernarddaque@hotmail.com | |
| Birre Jean | 02 32 52 36 41 | Jean.birre@wanadoo.fr | Canton de Ecos, Pacy sur Eure |
| Lopez Raphaël | 02 32 51 78 70 | raphlop@free.fr | |
| Alexandre Henri | 02 32 51 59 07 | | Canton de Vernon Nord et Sud |
| Pannier Marie-Hélène | 02 32 54 93 24 | | |



TEMOIGNAGE

Le Docteur Frédérique Pinard, vétérinaire -conseil du G.D.S.A.27 est hospitalisée depuis début mars pour de graves problèmes de santé.

Tous les apiculteurs apprécient sa gentillesse et son dévouement pour l'apiculture.

Les membres des Conseils d'Administrations du G.D.S.A et du S.A.E. et leurs Présidents, tiennent à exprimer leur soutien à Frédérique pour que ces moments difficiles soient vite dépassés et qu'elle revienne vite « rayonner » parmi nous.

PARRAINAGE

Cette action lancée il y a 3 ans fonctionne cahin-caha. Faute de parrain, nous ne pouvons assurer la nécessaire **SOLIDARITE** entre apiculteurs.

- Vous souhaitez parrainer un débutant

- Vous souhaitez être parrainé

Dans tous les cas, faites vous connaître !

Téléphonez au responsable du parrainage :

Philippe FIQUET

Tél : 02.32.35.48.56 (heures repas)

CARTE DE SYMPATHISANT

Lorsque vous n'avez pas ou plus de ruches et que vous souhaitez :

- être informé de la vie de vos Associations départementales.

- participer aux différentes manifestations départementales : Journées apicoles, Assemblée générale (sans droit de vote), etc ...

Il vous suffit de verser 5 € au trésorier du S.A.E. (ou plus si vous le souhaitez) pour recevoir notre bulletin et être invité à nos manifestations.

Vous trouverez un bulletin d'inscription sur les feuilles de couleur

ASSEMBLEE GENERALE DU SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

L'Assemblée Générale du S.N.A. a eu lieu à PARIS. Notre Syndicat était représenté par Patrick OLIVIER secrétaire du S.A.E. Vous en trouverez le Compte-rendu dans les prochaines éditions de l'Abeille de France.

POURSUITE DE L'OPERATION JACHERES FLEURIES

Grâce au Conseil Général, le partenariat chasseurs -apiculteurs se poursuit en 2007. Vos organisations apicoles (Syndicat et G.D.S.A) sont co-organisatrices de l'opération.

Si vous êtes adhérents des 2 organisations, vous pourrez disposer gratuitement de semences (*) pour 1000m² soit 400g de graines. Préciser la surface sur le coupon ci-joint.

La distribution de ces graines aura lieu soit :

-LE VENDREDI 20 AVRIL AU RUCHER ECOLE ENTRE 14H ET 17H.

-LE SAMEDI 21 AVRIL A LA JOURNEE DE VULGARISATION A VERNON .
(En dehors des horaires des différentes interventions).

(*) Le mélange retenu est composé de Cosmos, Zinnia, centaurées, et phacélie.
Renvoyer le coupon ci-joint par retour de courrier.



MELANGE FLORAL POUR APICULTEUR

Je suis intéressé(e) par la proposition de mélange floral.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Surface à semer :

Coupon à renvoyer à Jean-Pierre CRIAUD
30, rue du Bois Fromont
27180 CLAVILLE



DES FLEURS POUR NOS ABEILLES

POURSUITE DES ESSAIS

LE TRAVAIL D'EXPERIMENTATION :

Celui-ci va se poursuivre en 2007 avec la création de nouveaux sites. L'objectif étant de comparer différents mélanges florifères et de pouvoir conseiller ensuite Agriculteurs et Apiculteurs. Vous trouverez dans le bulletin de Janvier 2007, 2 pages consacrées à nos observations.

NB : Cette année nous serons en mesure d'implanter un nouveau site de 5000m2 face au Rucher Ecole. Nous y comparerons 4 ou 5 mélanges différents.

IDENTIFICATION DES POLLENS DANS LES ESSAIS D'ORMES, CHEZ PH. FIQUET :

Ce site a été implanté en 2005 et notamment, cette année-là, un semis de mélilot qui était en pleine floraison en 2006. Différents mélanges ont été semés en 2005 et 2006, avec entre autres le mélange « jour de fête ». Dans l'environnement de ce site nous trouvons : un verger de pommes à cidre d'environ 10 hectares, de nombreuses parcelles de colza, des bois abritant châtaigniers, acacias, merisiers, érables ainsi que les ruines d'un château recouvert de lierre. En fin de saison, floraison d'une parcelle de moutarde. **6 ruches ont été disposées dans ce contexte**. Elles étaient équipées de trappe à pollen. Nous avons récupéré et fait identifier ce dernier à 4 périodes différentes.

| 15/20 MAI | | 10/15 JUILLET | | 18/20 AOUT | | 01/02 OCTOBRE | |
|-----------|------|---------------|------|--------------|-----|---------------|-----|
| Fruitiers | 85% | Châtaigniers | 82% | Trèfles | 45% | Lierre | 74% |
| Colza | 14% | Phacélie | 11% | Moutarde | 32% | Moutarde | 19% |
| Erable | < 2% | Pavot | 5% | Phacélie | 22% | Bleuets | 7% |
| Houx | < 2% | Crucifère | | Bleuets | | | |
| | | Trèfles | < 2% | Trèfle Blanc | | | |
| | | Bleuets | | Mélilot | <2% | | |
| | | | | Astéracée | | | |

COMMENTAIRES :

Il s'agit d'un pourcentage en nombre de grains et non en poids. L'environnement des 6 ruches était favorable, avec dans un 1^{er} temps la floraison du verger. Celui-ci est en concurrence avec les parcelles de colza et pourtant le pollen des fruitiers est très nettement le plus représenté. A la mi-juillet, le pollen de châtaigniers domine, avec en plus phacélie, pavots, bleuets, et trèfles présents dans les essais. Paradoxalement, le mélilot, en pleine floraison est très peu présent dans les pollens. Le 18/20 août c'est le trèfle qui domine. Il s'agit sûrement de trèfle d'Alexandrie présent dans les essais. Il y a aussi, à cette date, les premières fleurs de moutarde et une nouvelle floraison de phacélie présente dans certains mélanges testés. C'est à cette date que les espèces issues des essais sont les plus représentées. Enfin début Octobre c'est le lierre qui domine suivi par la moutarde et le bleuet présents dans le mélange « jour de fête ». Nous avons donc créé un environnement favorable à la récolte de pollens diversifiés et de bonnes qualités. Rappelons **qu'un pollen de qualité est d'abord riche en protéine**. Pommiers, phacélie, mélilot, crucifère, (colza, moutarde) sont considérés comme des pollens de qualité.

RETROCESSION DES PRODUITS DE TRAITEMENT DE LA VARROASE



Le traitement, de suite après la récolte, est fortement recommandé afin de donner les meilleures chances d'un bon hivernage à la colonie
Cette année encore pour effectuer le traitement d'automne de la VARROASE vous avez 2 possibilités :

- 1/ Des lanières APIVAR à base d'amitraz (efficacité de 99% si conditions positionnement respectées)
 - 2/ Des barquettes APIGUARD à base de thymol (moindre efficacité mais plus écologiques)
- Chacun de ces traitements a ses avantages et ses inconvénients.

| APIVAR | APIGUARD |
|---|--|
| <i>Insérer 2 lanières en pleine grappe, dès la fin de la récolte, lorsque les hausses sont retirées, les y laisser 40 à 50 jours minimum.</i> | <i>Poser 1 barquette, puis l'autre 15 jours après sur le dessus des cadres, après la récolte, lorsque les hausses sont retirées. Couvrir avec un plateau nourrisseur inversé ou un plateau rehaussé de 4 à 5 cm. Le produit est efficace par temps chaud. Il faut donc faire le traitement dès août.</i> |

Une rétrocession des produits aura lieu le Samedi 2 juin 2007 :
Au Cabinet vétérinaire du Dr PINARD
300 rue de la Libération 27610 ROMILLY sur ANDELLE de 17 à 19 heures
(Suite à l'état de santé du Docteur Pinard, le lieu de rétrocession peut être modifié. Dans ce cas, nous vous informerons individuellement.)

Pour pouvoir bénéficier des conditions avantageuses que vous offre le GDSA, avec le soutien du Conseil Général de l'Eure, **il faut :**
1/ Avoir fait sa déclaration annuelle de ruches à la DDSV et avoir un N° de rucher.
2/ Etre adhérent au GDSA et être à jour de sa cotisation.
3/ Avoir adressé le bulletin de commande ci-dessous accompagné du chèque correspondant.
4/ Venir retirer le produit au Cabinet vétérinaire, ou mandater un collègue ou un voisin pour le retirer à votre place.
Une ordonnance mentionnant votre N° de rucher vous sera délivré avec le produit.

BON DE COMMANDE (à conserver)
Adresser le bon en couleur joint avant le 26 mai à :
Marcel Fermanel - 3 rue Gibelmare - 27110 IVILLE

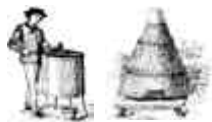
Je soussigné.....
Adresse.....
Nombre de ruches déclarées à la DDSV :.....N° de détenteur de ruches :

Nombre de sachets de 10 lanières demandés :.....(2 lanières par ruche)
Nombre de cartons de 10 barquettes demandés :.....(2 barquettes par ruche)

☒ Me rendra au Cabinet Vétérinaire le 2 juin 2007
☒ Mandate M. ou Mmepour le retirer à ma place .
Ci-joint un chèque de.....€ à l'ordre du GDSA correspondant à la commande suivante :

20 € Xsachets de 10 lanières APIVAR = €
20 € Xcartons de 10 barquettes APIGUARD = €

Fait àle Signature :



LE MUSEE DU TERROIR et son ESPACE APICOLE

Rue du Docteur Guilbaud à Conches en Ouche

ouvrira ses portes début Juin 2007 du mercredi au dimanche

Découvrez « **L'APICULTURE A TRAVERS LES AGES** »
exposition présentée par

L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE APICOLE

Semaine d'animation du mercredi 8 au dimanche 12 août 2007

L'OUTILLAGE DE L'APICULTEUR ET LA RUCHE

LES ANNONCES DE NOS ADHERENTS

Cette rubrique a pour but de mettre en relation des acheteurs et des vendeurs de matériel apicole d'occasion. Nous n'intervenons pas dans la transaction et de ce fait ne publions aucun prix

Vente

- 4 Corps Langstroth nus
- 1 Ruchette Langstroth nue neuve
- 15 Ruchettes Dadant 5 et 6 cadres neuves
- 25 Kg Cire de protection

Contact : **Alain Guérard - Tel : 02 32 37 15 22**

- 4 ruches Dadant 10c, peuplées, fond anti-varroas, couvre-cadres, 2 hausses 9c, nourrisseur, toit plat tôle
- 2 ruchettes 5c, non peuplées, plateau aéré, couvre-cadres, nourrisseur, toit plat tôle
- Petit matériel : Brosse à abeilles, lève-cadre, pince à reine, cage à reine, picking
- Fût à miel 40kg vide avec robinet, 2 seaux à miel 20kg
- Livres et revues : Un rucher dans mon jardin (J Riondet), Abeille de France janvier 2003 à Juin 2006, Cours d'élevage de reine (Beauthail)

Contact : **Claude Rebière - Tel : 02 32 52 33 78**

- Seaux à miel vides, contenance 40 kg

Contact : **Claude Caille - Tel : 02 32 44 41 18**

Achat

- Recherche ruches Dadant 10 cadres ou 12 cadres peuplées. Certificat sanitaire exigé

Tel : **06 13 63 06 90**

Ce bulletin vous est offert par le S.A.E et le G.D.S.A. 27 qui ont uni leurs efforts pour le réaliser

Vos administrateurs consacrent bénévolement du temps et mettent leur dynamisme à votre service.

Dans le département 1 sur 3 détenteurs de ruches, seulement, adhère au SAE et/ou au GDSA. Si vous avez à côté de chez vous un apiculteur non adhérent, demandez – nous un bulletin supplémentaire pour le lui remettre et l'inciter à venir nous rejoindre

Plus nous serons nombreux, plus nous serons forts

Plus nous serons forts et plus nous pourrons défendre l'abeille

POLLINISATION DES VERGERS

Des arboriculteurs sont souvent à la recherche de ruches pour améliorer la pollinisation de leurs arbres fruitiers. Il existe un contrat type national qui engage les deux parties :

- Pour l'Apiculteur : Respecter le nombre de ruches et l'engagement d'une durée de présence définie d'un commun accord.

- Pour l'Arboriculteur : Le paiement d'une indemnité à la ruche, le respect de la législation en matière de traitements phytosanitaires.

-Le montant de l'indemnité proposée par le syndicat est de 30€/ruche

Un contrat type est à votre disposition. Faire la demande à Patrick OLIVIER secrétaire du S.A.E - Tél : 02.32.52.01.06

UTILISATION DE LA CHAUDIERE A CIRE

Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale une chaudière à cire est disponible pour les adhérents. Jean-Pierre BOUCHER, habitant BERENGEVILLE LA CAMPAGNE (entre EVREUX et LE NEUBOURG), a accepté de gérer « l'utilisation de l'appareil ».

1 - **Contact** J-P Boucher pour fixer la semaine d'utilisation.

2 - **Participation** : Une petite participation vous sera demandé avant la prise en charge :

- | | |
|------------------------------|---------------------------------|
| a. Chaudière seule | 10 € |
| b. Chaudière + gaz + trépied | 15 € |
| c. Caution | 400 €(rendus après utilisation) |

3 - **Responsabilité** : Le responsable en cas de détérioration est le signataire du chèque de caution

4 - **La personne qui vient chercher la chaudière chez J-P Boucher est la même qui la rapporte** le samedi suivant.

Durée de l'utilisation : 1 semaine (du samedi au samedi). Pendant la semaine d'utilisation vous pouvez prêter la chaudière à un collègue en lui indiquant toutes les précautions nécessaires au bon fonctionnement.

Jean-Pierre BOUCHER - Tél : 02 32 34 32 76

La Mare Béchet 27110 BERENGEVILLE LA CAMPAGNE



JOURNEE DE VULGARISATION

Samedi 21 Avril 2007

Hôtel du Mont-Vernon
Route de la Chapelle Réanville
27950 SAINT MARCEL

Un repas convivial est proposé au restaurant du Mont Vernon pour ceux qui le désirent
(participation 25 €)

PROGRAMME:

9 h 30 – 10 h Réception des participants
10 h 00 – 10 h 15 Allocution de bienvenue des Présidents CRIAUD et GARNIER
10 h 15 – 12 h 15 **Apiculture en Afrique, installation d'un rucher** par J. Philibert
Compte-rendu de l'enquête miel par Jean-Pierre Criaud

12 h 30 Repas

14 h 30 – 16 h 00 **Les loques américaine et européenne, les mycoses, les connaître pour mieux les repérer** par David Cau
16 h 00– 16 h 30 **Les semencements mellifères et pollinifères** par JP Criaud

Grâce a la subvention du CONSEIL GENERAL DE L'EURE la conférence est gratuite pour les adhérents du S.A.E. et du G.D.S.A. (sur présentation de leur carte d'adhérent.)

Pour les non adhérents, une participation de 8 € sera demandée

Il est encore possible de s'inscrire pour le repas. Adresser sans tarder votre inscription à /
Marcel Fermandel 3 rue de Gibelmare 27110 IVILLE

Le repas convivial est un moment privilégié de rencontres, d'échanges, de découverte de techniques différentes, donc d'enrichissement

(Vous trouverez un formulaire d'inscription sur les feuilles de couleur jointes)

JOURNEE DE VULGARISATION DU 21 avril 2007

Je soussigné

Adresse.....

déjeunera au Restaurant du Mont Vernon

Nombre de personnes :

Ci joint un chèque de 25 € par personne à l'ordre du G.D.S.A. de l'Eure.

STAGE D'ELEVAGE DE REINES RUCHER-ECOLE de GUICHAINVILLE

Organisé conjointement par le S.A.E. et le G.D.S.A.

Ce stage est subventionné en partie par le CONSEIL GENERAL de l'EURE
ET une participation de 40 € sera demandée

ANIMATEUR : Yves LAYEC

(Le stage se déroule au Rucher- école et dans la salle attenante)

Le nombre de stagiaires est limité à 20 . Les participants s'engagent à mettre en application dans leur rucher, les acquis de ces journées, dès cette année

Judi 24 mai 2007 à 14h

Réunion au Rucher-Ecole des stagiaires 2006 pour échanger avec Yves Layec sur l'après-stage
les réussites, les échecs, les interrogations.....

Contrôle et préparation des ruches en vue d'un élevage

(aucune participation financière n'est demandée pour cet après-midi)

PROGRAMME du STAGE 2007

Vendredi 25 mai 2007

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le lieu de rendez-vous sera communiqué ultérieurement

Quelques données théoriques

Préparation des ruches : orphelinages, starters

Pratique du greffage , introduction des cadres

Questions.....réponses

Samedi 26 mai 2007

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rappels théoriques

Nucléi de fécondation

Préparation des élèveuses/ finisseurs

Vérification des acceptations

Préparation de nucléis , paquets d'abeilles , divisions.

Samedi 2 juin 2007

de 10h à 12h et de 14h à 17h

Animation : Jean- Yves Botineau , Jacques Philibert et les stagiaires

Contrôle des acceptations, utilisation des cellules., les finisseurs.

Bilan et clôture

INSCRIPTION

ATTENTION : Les 20 premières inscriptions seront prises en compte
Adresser le bulletin d'inscription, que vous trouverez sur les feuilles de couleur jointes,
avant le 5 mai 2007 à :

Jean-Pierre Criaud 30 rue du Bois Fromont 27180 NEUVILLE CLAVILLE



LES ESSAIMS VAGABONDS

« L'homme entretient des rapports privilégiés avec les abeilles »

Il ne peut être indifférent aux centaines d'appels que les pompiers reçoivent de particuliers leur demandant de venir détruire un essaim.

Depuis 4 années vos organisations apicoles départementales sont en liaison avec le Centre Départemental des Pompiers pour organiser le ramassage des essaims.

Pour cela il nous faut connaître ceux d'entre vous qui souhaitent cueillir les essaims signalés dans leur secteur. Bien entendu, votre intervention ne se fera que si l'accès n'occasionne aucune détérioration de biens, et s'il n'engendre aucun risque pour la sécurité des personnes.

Si vous êtes intéressé, veuillez retourner le papillon de couleur joint à :
Claude Chauvelot 6 rue du Château 27000 Evreux Tel : 06 86 58 13 48

MISE EN QUARANTAINE : Il est indispensable de mettre les essaims récupérés en quarantaine, à l'écart de votre rucher.

Pratiquer un traitement anti-varroa (1 lanière d'Apivar) . Observer le couvain operculé pour prévenir tout risque de loque. Après 4-5 semaines, si tout va bien, il est possible de les intégrer dans votre rucher.

LES RUCHERS ABANDONNES

L'Arrêté du 11 août 1980 traite également des mesures relatives aux ruchers dont le propriétaire est inconnu.

« Les agents sanitaires apicoles doivent être particulièrement sensibilisés au problème des ruchers abandonnés afin que la procédure les concernant, décrite dans l'article 20 de l'arrêté du 11 août 1980, soit systématiquement appliquée.

A ce sujet, je vous précise que les ruchers dont le propriétaire est inconnu peuvent néanmoins faire l'objet d'une visite sanitaire s'ils sont placés sous arrêté préfectoral de mise sous surveillance pour suspicion de maladie réputée contagieuse. En cas de découverte d'une maladie réputée contagieuse dans un rucher sans propriétaire connu, le propriétaire du terrain sur lequel est implanté le rucher est tenu de se soumettre aux mesures de police sanitaire »

Nous rappelons que des imprimés de signalement de rucher abandonné sont à votre disposition chez vos agents sanitaires ou chez vos responsables apicoles.

COTISATIONS

Nous remercions tous ceux qui ont versé leur cotisation en début d'année .
Les retardataires et les nouveaux adhérents trouveront ci dessous les barèmes pour 2007 .

SYNDICAT D'APICULTURE DE L'EURE

COTISATIONS SYNDICALES 2007

| | | | |
|---------|---------|----------|---------|
| 1 à 10 | 37,50 € | 51 à 75 | 49,50 € |
| 11 à 25 | 41,50 € | 76 à 100 | 54 € |
| 26 à 50 | 45,50€ | + 100 | 58 € |

Cotisations syndicale sans l'abeille de France : déduire 19 €

Ajouter à cette somme , si nécessaire, le montant de votre assurance, soit 0,87 €
par ruche avec un minimum de 2,84 €

Pour des raisons pratiques (assurance, etc..) la perception des cotisations 2007 sera close le 30 avril

Adressez votre chèque à l'ordre du Syndicat du S.A.E., au trésorier du syndicat d'Apiculture :
Serge ROULLEAU-14 rue Noufflard - 27400 LOUVIERS - Tél : 06 84 49 77 20

GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DES ABEILLES DE L'EURE

Les abonnements au bulletin « La Santé de l'Abeille » ne sont pris en compte qu'en début d'année

COTISATIONS 2007 sans abonnement à la revue

| | | | |
|---------------|---------|-------------------|------|
| 1 à 5 ruches | 7,50 € | 21 à 40 ruches | 13 € |
| 6 à 20 ruches | 10,50 € | Plus de 40 ruches | 15 € |

Pour des raisons pratiques, la perception des cotisations 2007 sera close le 31 août

Adressez votre chèque à l'ordre du G.D.S.A., au trésorier :
Marcel FERMANEL - 3 rue Gibelmare - 27110 IVILLE - Tél : 02 32 35 25 41

En dehors des dates de clôtures des adhésions (30 avril pour le S.A.E. et 31 août pour le G.D.S.A.), vous pouvez bénéficier du statut de « futur adhérent ».
Vous recevrez les informations de nos organismes en attendant de pouvoir régulariser votre situation.

Nous serons heureux de vous accueillir !